

Paris, le 12 FEV. 2016

3, avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Standard : 01 40 27 30 00

D 2016 : 48

Note à l'attention
des directeurs de GH et hôpitaux hors GH
des présidents de CMEL
et des directeurs de soins

LE DIRECTEUR GENERAL

LE PRESIDENT DE LA CME

LA DIRECTRICE DES SOINS ET
DES ACTIVITES PARAMEDICALES

Objet : Identification et prévention du risque suicidaire des patients (hors psychiatrie)

L'AP-HP déplore chaque année une dizaine de suicides de patients dans ses services hospitaliers (hors psychiatrie), dont la moitié par défenestration. Ces événements dramatiques pour le patient concerné et ses proches, ne sont pas sans conséquences sur les autres patients hospitalisés et les équipes médico-soignantes.

Deux types d'action ont démontré leur efficacité pour mieux maîtriser ce risque :

1 - Une meilleure identification des patients à risque suicidaire

L'identification du risque suicidaire par les équipes médico-soignantes non spécialisées est essentielle dans la prévention du passage à l'acte, en lien avec les équipes de psychiatrie du GH.

2 - Une sécurisation de l'environnement

Chaque GH et hôpital hors GH a la responsabilité de sécuriser l'environnement, en particulier les ouvrants (portes et fenêtres). Les mesures définies, en concertation avec les équipes médicales, paramédicales et techniques, et en lien avec les patients et leurs proches doivent prendre en compte les bénéfices et risques des mesures prises, au regard des spécificités des patients pris en charge, notamment en SSR/SLD.

Pour faciliter l'identification du risque suicidaire, la cellule *Qualité et sécurité des soins, et conditions d'accueil et de prise en charge des usagers* (QSS & CAPCU), pilotée par le président de la CME, a validé un kit pédagogique préparé en concertation avec la commission centrale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CCSIRMT) et les directeurs de soins. Il comprend :

- un dépliant intitulé « *Votre patient a-t-il des idées suicidaires, posez des questions, sauvez une vie* », conçu pour aider les soignants à identifier le risque

suicidaire. Il est recommandé d'inscrire sur la 4^{ème} page de couverture les coordonnées des personnes ressources à contacter sur chaque site.

- de courtes vidéos, dont vous trouverez ci-joint le script, expliquent comment, en pratique, poser ces questions.

Dépliant, script et vidéos sont disponibles sur l'intranet (<http://portail-cms.aphp.fr/gestion-risques>), sur le site de la CME (<http://cme.aphp.fr>) et sur demande, auprès de la DOMU (nathalie.gildas@aphp.fr).

- des documents destinés à accompagner l'appropriation de ce kit par les équipes : un quiz pour introduire le débat, un power point qui rappelle le contexte général et les préconisations du groupe de travail et enfin un résumé sur la conduite à tenir sous forme de questions / réponses.

Une évaluation est en cours, avec des équipes volontaires de plusieurs GH. Elle permettra de finaliser un module de formation qui sera à disposition des équipes qui le souhaitent.

Vous voudrez bien désigner la personne qui sera chargée, au sein de votre GH ou hôpital hors GH, de coordonner la présentation du kit pédagogique aux équipes médico-soignantes, en lien avec les équipes de psychiatrie.

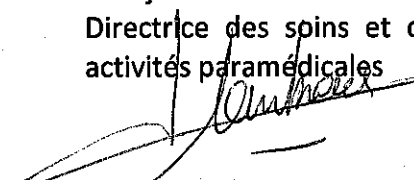
Les D^{rs} Cédric LEMOGNE (cedric.lemogne@aphp.fr) et Nicolas DANTCHEV (nicolas.dantchev@aphp.fr) sont à votre disposition pour répondre aux questions médicales que vous pourriez vous poser.

Le D^r Marie-Laure PIBAROT, responsable de la prévention des ÉIG à la DOMU, qui co-pilote le groupe de travail sur ce sujet, est à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cette démarche s'inscrit dans la politique d'amélioration de la qualité et sécurité des soins et fera l'objet d'une évaluation au cours de la visite de certification (critère 9c de la certification).


Dr Noël GARABEDIAN
Président de la CME


Martin HIRSCH
Directeur général


Françoise ZANTMAN
Directrice des soins et des
activités paramédicales